Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 11 (1866)

Heft: (10): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

SUPPLÉMENT MENSUEL

DE LA

REVUE MILITAIRE SUISSE

Lausanne, le 21 Mai 1866. Supplément au n° 10 de la Revue.

SOMMAIRE. — Essais de tir avec le fusil d'infanterie nouveau modèle, *(suite)* — Les progrés de l'artillerie dans les six dernières années au point de vue des armées française, italienne, autrichienne, prussienne et suisse.

ESSAIS DE TIR AVEC LE FUSIL D'INFANTERIE NOUVEAU MODÈLE.

(Suite.)

Il règne dans ces dimensions des carabines un désordre qui est la véritable cause de l'incertitude observée dans les hausses et qui rend absolument nécessaire le contrôle et la nouvelle graduation de l'armement entier.

La table suivante fait voir les résultats de l'examen de 30 carabines.

Table des différences de rayons, à la mire et au guidon, pris sur 30 carabines.

Quantité réglementaire : — 0‴6.

Carabines employées aux essais.		Carabines de la compe n° 5 de Thurgovie.		Carabines de la compe n° 19 de Bâle-Campagne.	
N° de la carab.	$R - r$	N° de la carab.	$R \quad r$	N° de la carab.	$R - r$
1	— 1.30	300	— 0.68	—	— 0.88
2	— 1.35	209	— 1.23	146	— 0.58
3	— 1.00	179	— 0.93	—	— 0.60
4	— 0.90	375	— 0.58	118	— 1.53
5	— 0.65	320	— 1.40	113	— 0.83
6	— 0.80	202	— 0.70	74	— 0.65
7	— 1.05	229	— 0.81	—	— 1.01
8	— 1.70	313	— 0.91	133	— 0.93
9	— 0.70	235	— 0.60	90	— 1.10
10	— 1.20	234	— 0.93	130	— 0.75

Les carabines de la compagnie n° 21 de Zurich et n° 15 d'Argovie ne présentent pas ces différences, c'est tout au plus si peut-être une carabine sur dix offre un écart notable.